

Le petit **CHAUDONNAIS**



LE COMITE DES FETES

Loto le samedi 02 avril à 20h- salle des associations - ouverture des portes à partir de 18h30

Pêche le samedi 09 avril - étang communal - inscriptions à partir de 7h30 - début du concours à 8h

Vide grenier le 15 mai place Laurent Cassegrain – les inscriptions se feront en mairie tous les samedis matin du 16 avril au 07 mai de 10h à 12h. Règlement en Mairie et sur <http://www.chaudon.com>

SECOURS POPULAIRE

Le 15 mai, le Secours Populaire organisera également une braderie à sa boutique solidaire 12 route nationale à Chaudon (face à la gendarmerie de Nogent-le-roi).

SITE GEOLOGIQUE PRESERVE

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire vous propose de découvrir les richesses naturelles géologiques des Bois de Gilles Fosses le samedi 9 avril à 14h30 pour une durée de 2h sur environ 1km.

Le lieu de rendez-vous vous sera donné lors de l'inscription obligatoire au 02.37.28.90.91

+ d'infos sur www.cen-centrevaldeloire.org

OPERATION SOLIDARITE AVEC LES REFUGIES VENUS D'UKRAINE

Une action de solidarité initiée par la Protection Civile en collaboration avec l'association des maires de France appellent celles et ceux qui veulent faire des dons en faveur des réfugiés à les déposer en mairie de Chaudon dans des emballages solides et transportables au plus tard le 18 mars. La liste des dons est disponible sur <https://www.facebook.com/28210Chaudon/> ou à la mairie de Chaudon.

Par ailleurs, la Préfecture d'Eure et Loir recense les hébergements possibles pour accueillir les réfugiés.

Vous pouvez proposer vos offres d'hébergement à : pref-solidarite-ukraine@eure-et-loir.gouv.fr

La Préfecture recherche également des personnes parlant l'ukrainien ou le russe pour effectuer des missions d'interprétariat. Merci de vous faire connaître par courriel à : pref-solidarite-ukraine@eure-et-loir.gouv.fr

ELECTIONS

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril prochains de 8h à 19h.

De nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées à votre domicile prochainement.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochains de 8h à 18h.



RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en Janvier, Février et Mars 2006 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 31 Mars 2022. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

ETANG COMMUNAL PLACE LAURENT CASSEGRAIN



Avec les beaux jours, la pêche reprend sur l'étang communal à partir du 1^{er} avril. Elle est réservée aux habitants de Chaudon, conditionnée par l'obtention d'une carte à l'année remise gratuitement en Mairie après inscription. Les pêcheurs ayant la carte 2021 sont priés de passer en Mairie pour valider 2022. Un règlement sera remis à chaque pêcheur. Nous vous rappelons que l'accès au plan d'eau de Lormaye est aussi conditionné par l'obtention d'une carte remise gratuitement en Mairie après inscription.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les parents des enfants nés en 2019 doivent se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccinations de l'enfant.

Ils devront ensuite prendre rendez-vous avec la directrice au 02.37.82.38.30 pour l'inscription définitive.

CARNAVAL des CLOCHES

de Nogent et ses alentours

TOUT EN
COULEURS

SAMEDI 2 AVRIL

3 DÉPARTS à 15h00

LORMAYE : *place de la mairie*

CHAUDON : AU ROND-POINT PRÈS DE LA
GENDARMERIE

Nogent : parking de l'ancien inter



VENEZ HABILLÉ TOUT EN COULEURS

